

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes, sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement. Elles correspondent aux véhicules «FRANCE».

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 -02 GX

Le 14 Septembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

FRANCE

VEHICULES

GSA

(GX série YL)

(GX série YS)

(GX série YR)

PREPARATION
DES
VEHICULES NEUFS

VÉRIFICATIONS ET TRAVAUX A EFFECTUER

I - CONTROLES AVANT ESSAI :

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- la présence de liquide LHM,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de batterie,
- le réglage du crochet de sécurité du capot moteur,
- les commandes d'ouverture et de condamnation des portes avant et arrière.

Contrôler :

- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques
- le serrage des roues.

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Contrôler le fonctionnement :

- de l'antivol (3 fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- de l'escamotage de la banquette arrière,
- des lève-glaces,
- des commandes de siège : inclinaison dossier et glissières,
- de la tablette arrière,
- des rideaux à enrouleurs sur tablette arrière (*suivant équipement*).

Mettre le contact :

Doivent s'allumer :

- le témoin d'alerte «STOP»,
- le témoin de pression d'huile moteur,
- le témoin de pression hydraulique,
- le témoin de charge (éventuellement).

Mettre le moteur en marche :

Les témoins d'alerte «STOP», de pression d'huile moteur, de pression hydraulique et de charge doivent s'éteindre.

Vérifier le fonctionnement :

- du voyant de starter,
- du testeur : en appuyant sur le bouton, les voyants de pression d'huile moteur, de pression hydraulique et d'alerte «STOP» doivent s'allumer.

Sur véhicule à convertisseur, vérifier :

- l'impossibilité d'actionner le démarreur vitesse enclenchée.

Contrôler le fonctionnement :

- des lanternes avant et arrière, de l'éclairer de plaque minéralogique arrière,
- des feux de croisement et de route,
- des feux «STOP»,
- du signal de détresse,
- des phares de recul,
- des feux arrière de brouillard,
- des feux avant de brouillard (*suivant équipement*),
- de l'éclairage intérieur par : - l'interrupteur de plafonnier,

- les interrupteurs sur feuillures de portes avant,
- les spots orientables (*suivant équipement*),

- de l'éclairer de bas de porte avant droite,

- de l'allume-cigare,

- de l'éclairer de clé de contact,

- des avertisseurs optiques et sonores,

- des indicateurs de direction,

- de l'éclairage du tableau de bord et du rhéostat : compteur, compte-tours et schéma du véhicule (*suivant équipement*),

- du voyant de réserve minimum de carburant (éventuellement : suivant quantité dans le réservoir),

- du rétroviseur extérieur à commande mécanique,

- de la montre,

- de la lunette arrière chauffante,

- de l'éclairage du coffre arrière.

II - CONTROLES AU COURS DE L'ESSAI :

Contrôler le fonctionnement :

- de la jauge de carburant,
- du voyant de charge (pas de réallumage),
- du lave-glace de pare-brise,
- des essuie-glaces de pare-brise (deux vitesses + temporisation),
- du lave-glace et essuie-glace arrière à commande temporisée (*suivant équipement*),
- du compteur de vitesse et du totalisateur kilométrique,
- du compte-tours. (*suivant équipement*),
- du pulseur d'air (3 vitesses),
- des commandes d'admission d'air froid et d'air chaud et du répartiteur,
- du toit ouvrant (*suivant équipement*),
- des aérateurs centraux et latéraux,
- du frein de secours.

III - AU RETOUR DE L'ESSAI :

- Mettre le véhicule en position haute
 - Vérifier le niveau du liquide LHM
- Contrôler, sur élévateur, le dessous du véhicule
- Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses
- Faire le plein du (ou des) lave-glace (s).

IV - PRÉPARATION DU VÉHICULE :

- Lavage, dépolissage
- Monter les enjoliveurs de roue
- Poser les plaques minéralogiques (pour la plaque avant, utiliser les rivets réf. P.R. : ZC 9 866 067 U)
- Mettre le totalisateur journalier à 0 km
- Mettre la montre à l'heure.

V - PRÉSENTATION DU VÉHICULE :

- Faire constater les niveaux :
 - d'huile moteur,
 - du liquide LHM,
 - du liquide de lave-glace de pare-brise,
 - du liquide de lave-glace de lunette arrière (*suivant équipement*).
- Faire constater la présence de la roue de secours et de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
- Remettre et expliquer la notice d'emploi, le guide d'entretien, la brochure Réseau et les documents «CITROEN PLUS».
- Inscrive le n° des clés sur la «Carte de Garantie» dans le guide d'entretien.
- Mettre le véhicule en main.